



RAPPORT DE RECHERCHE

Politiques et programmes sur le Vivre ensemble au sein des villes de la Francophonie : État des lieux

*Présenté à la Commission permanente sur le Vivre ensemble
de l'Association internationale des maires francophones*

1er novembre 2018

Laboratoire de recherche en relations interculturelles
Département d'anthropologie
Université de Montréal

Université 
de Montréal

Table des matières

RÉSUMÉ	3
1. MISE EN CONTEXTE.....	4
1.1 OBJECTIFS DE L'ÉTUDE	4
1.2 LE VIVRE ENSEMBLE À L'ÈRE DE LA « SUPER-DIVERSITÉ »	5
1.3 LE « VIRAGE MUNICIPAL » ET LA GOUVERNANCE DE PROXIMITÉ	5
1.4 L'IMPORTANCE DES RÉSEAUX DE VILLES	6
2. QU'EST-CE QUE C'EST LE VIVRE ENSEMBLE?.....	6
3. CADRE THÉORIQUE ET MÉTHODOLOGIE	8
3.2 CADRE CONCEPTUEL DE L'ÉTUDE	9
3.2.1 <i>L'approche systémique</i>	9
3.2.2 <i>La pensée pluraliste</i>	9
3.3 MÉTHODOLOGIE	10
4. RÉSULTATS	12
4.1 LE VIVRE ENSEMBLE DANS L'APPAREIL MUNICIPAL.....	12
4.2 LES CATÉGORIES DE L'ACTION MUNICIPALE EN MATIÈRE DU VIVRE ENSEMBLE.....	14
4.3 LES POLITIQUES ET PROGRAMMES DU VIVRE ENSEMBLE.....	16
4.3.1 <i>Exemples des actions</i>	16
4.3.2 <i>Analyse comparative</i>	18
4.4 LA MISE EN ŒUVRE DU VIVRE ENSEMBLE	20
5. DISCUSSION	21
5.1 GOUVERNANCE ET MOBILISATION DU VIVRE ENSEMBLE.....	22
5.2 PISTES DE RÉFLEXION POUR L'AVENIR	23
BIBLIOGRAPHIE	24
REMERCIEMENTS.....	26
ANNEXES	
ANNEXE 1 – TERMES DE RÉFÉRENCES	27
ANNEXE 2 – PORTRAITS DU VIVRE ENSEMBLE	30
ANNEXE 3 – GUIDE DU PARTICIPANT	47
ANNEXE 4 – MÉTHODOLOGIE DE L'ÉTUDE	51
ANNEXE 5 – FICHE DE DÉFINITIONS DU VIVRE ENSEMBLE.....	56

RÉSUMÉ

De nombreuses villes de la francophonie se sont investies à promouvoir le Vivre ensemble de diverses façons. Ceci étant, la notion de Vivre ensemble demeure souvent floue en dépit des nombreuses politiques et des nombreux programmes en place au sein des villes francophones à travers le monde. Cette étude consiste à faire une recension, auprès de villes sélectionnées de la Francophonie, des politiques et programmes qui peuvent être associés à la promotion du Vivre ensemble, le tout afin d'approfondir la compréhension et la promotion du Vivre ensemble à l'échelle municipale.

Cette étude a été réalisée avec la collaboration d'une dizaine de villes membres de l'AIMF venant de trois continents (Amérique du Nord, Europe et Afrique), en commençant avec les membres du groupe technique de la Commission du Vivre ensemble. D'autres villes seront éventuellement invitées à participer à l'étude. Nous avons fait la collecte de données sur les politiques et programmes en portant attention à la structure organisationnelle de la ville. Avec l'aide des villes participantes, la collecte comportait les éléments suivants : lois, déclarations, cadres de références, plans d'action, chartes, programmes, projets, guides, manuels, etc. Les données ont été traitées à partir de trois grilles d'analyse : analyse de contenu des politiques et programmes, analyse des types d'action municipale et analyse des orientations du Vivre ensemble.

Bien que des analyses individuelles furent effectuées pour chaque ville, les résultats de cette étude proposent une série d'observations sur l'ensemble des villes qui ont participé à l'étude. Premièrement, l'approche inductive a permis la création d'une typologie de l'action municipale en matière de Vivre ensemble. Cette typologie permet d'identifier que la forte majorité des villes étudiées a mis en place des moyens renforçant la culture citoyenne, celle-ci se retrouvant au cœur du Vivre ensemble dans nombre de ces villes. Deuxièmement, en analysant le contenu des politiques et programmes avec le modèle « 3D » (White 2017), on remarque une forte présence des courants qui font la promotion du dialogue entre les communautés et de la participation citoyenne et ce, autant dans les objectifs que dans les moyens mis en place par les villes.

Selon cette analyse, les villes d'Amérique du Nord ont beaucoup investi dans la lutte contre la discrimination alors que dans les villes d'Afrique, on voit une forte présence de la dimension de réconciliation et la prévention du conflit. De cette analyse comparative ressort aussi des tendances générales partagées telles que la présence d'une conception transversale du Vivre ensemble dans l'action publique municipale ou encore la mobilisation de services municipaux et de partenaires locaux dans l'atteinte des objectifs visant le Vivre ensemble.

Les conclusions de cette étude permettent d'affirmer que la mise en œuvre du Vivre ensemble dans les villes demande un engagement politique clair et un encadrement fort au niveau administratif. La mise sur pied d'outils d'encadrement tels que des cadres de références ainsi que des structures administratives déléguées, comme des comités aviseurs, permet d'engager autant la Ville que les citoyens dans de tels enjeux. Enfin, le développement d'outils d'évaluation de politiques et de programmes de manière diachronique offre la possibilité de mesurer les impacts de ceux-ci et offre donc une plus grande chance de les pérenniser.

1. Mise en contexte

La croissance des villes et l'intensification de la mobilité humaine posent de plus en plus de défis à la cohésion sociale en contexte de diversité. En ce sens, il s'agit d'un enjeu à caractère mondial où les villes se trouvent au premier plan. Les autorités locales, dans des villes du Nord et du Sud, font face à des problématiques quotidiennes qui représentent autant de manifestations des défis du « Vivre ensemble » : la cohabitation entre différents groupes, l'intégration de nouveaux arrivants, la lutte aux discriminations, la sécurité urbaine, le partage des espaces publics, etc. Le Vivre ensemble est un enjeu qui concerne les villes partout à travers la Francophonie. En tant que gouvernements de proximité, les villes développent des politiques et des initiatives visant à encadrer et à adresser les problématiques associées au Vivre ensemble à l'échelle locale. Partout à travers la Francophonie et ailleurs, on voit l'émergence de politiques-cadre visant différents aspects du Vivre ensemble. Cela mérite qu'on s'intéresse de plus près aux démarches de chaque ville, les analyses d'un tel état des lieux pouvant permettre d'identifier des éléments communs et de tirer des leçons sur ces politiques. Cette base commune permettra de mieux connaître les différentes approches et leviers du Vivre ensemble, de mieux le promouvoir et de fournir une série d'expériences concrètes qui pourraient inspirer d'autres villes (Ville de Montréal 2018).

1.1 Objectifs de l'étude

Dans le cadre de cette étude, nous avons identifié trois objectifs spécifiques à l'action municipale en matière du Vivre ensemble à travers les villes de la Francophonie :

1. *Documenter les politiques et programmes qui contribuent à la promotion du Vivre ensemble dans les villes de la Francophonie ;*
2. *Articuler une définition opérationnelle du Vivre ensemble pour renforcer l'action municipale dans le domaine ;*
3. *Proposer des orientations aux villes voulant faire un meilleur encadrement du Vivre ensemble dans leurs milieux respectifs.*

Dans le cadre des travaux du groupe technique, les participants ont exprimé l'importance d'en savoir plus sur le Vivre ensemble dans les villes à travers la Francophonie pour pouvoir mieux orienter leurs actions à l'échelle locale. Cette étude, qui fait l'état des lieux sur le sujet, devrait fournir des éléments concrets pour les travaux du groupe technique, autant sur le contenu des politiques et programmes que sur la gouvernance.

Pour bien cerner la portée de l'étude, il est important de faire quelques rappels par rapport à sa visée. Premièrement, il est important de rappeler que cette étude ne vise ni la promotion ni l'évaluation des villes, mais la recherche d'un langage commun sur la définition et la mise en œuvre du Vivre ensemble. Deuxièmement, les discussions et analyses présentées dans cette étude se penchent sur les politiques et les programmes dans les différentes villes qui ont participé à l'étude, mais elle ne se prononce pas sur leurs impacts et leurs mises en œuvre. Troisièmement, cette étude propose une démarche de travail par la « co-construction » (c'est-à-dire que les

différents participants contribuent non seulement au contenu, mais aussi aux orientations des travaux), surtout pour la validation des analyses et des outils qui seront utilisés pour renforcer le Vivre ensemble dans les villes.

1.2 Le Vivre ensemble à l'ère de la « super-diversité »

Toutes les sociétés à travers les différentes périodes de l'histoire se sont interrogées sur la meilleure façon d'assurer l'harmonie et la cohésion sociale. Le Vivre ensemble, une notion qui s'exprime de façon particulière dans l'univers francophone notamment par le leadership récent des acteurs à l'échelle municipale, émerge à un moment où il y a plusieurs facteurs qui nous forcent à réfléchir sur la réalité plurielle des sociétés contemporaines. D'abord, on constate une croissance démographique spectaculaire dans les villes. Certaines régions du monde s'urbanisent plus vite que d'autres (notamment en Asie et en Afrique), mais partout le nombre et le pourcentage de personnes vivant dans les villes augmentent (Nations Unies, ONU-Habitat 2009). De concert avec cette urbanisation, il y a, en même temps, une diversification des villes. Les nouvelles formes de mobilité qui émergent coïncident avec de nouvelles formes de diversité, non seulement dans les statuts socio-économiques et politiques, mais aussi en ce qui concerne l'identité ethnique, religieuse, raciale, linguistique, et de genre et d'identité sexuelle ; caractéristiques souvent citées pour parler de la « super-diversité » (Vertovec 2007). Si on peut dire qu'en termes relatifs moins de personnes dans le monde aujourd'hui vivent dans la pauvreté et que les êtres humains vivent de plus longues vies, il faut aussi constater l'écart grandissant entre les riches et les pauvres, ce qui crée des craintes concernant l'émergence de « vies parallèles » (Cantle 2005), surtout en contexte pluriethnique. La montée des hostilités envers les immigrants et les minorités visibles dans la sphère publique poussent les gouvernements, et de plus en plus les villes, à renforcer la pensée pluraliste en prenant position en faveur du Vivre ensemble.

1.3 Le « virage municipal » et la gouvernance de proximité

L'échelle municipale est essentielle à la compréhension des dynamiques de cohabitation en contexte de diversité puisque c'est en ville que les gens vivent et interagissent. Un nombre important d'études récentes en sciences sociales et humaines portent sur la diversité et l'inclusion à l'échelle municipale. Cette littérature démontre que les villes jouent un rôle grandissant dans l'intégration des nouveaux arrivants et dans la promotion de l'inclusion des groupes minoritaires. Depuis une vingtaine d'années, on parle en effet d'un « virage municipal » (Rocher et White 2014) ou « *local turn* » (Zapata-Barrero et al. 2017). Une littérature particulièrement intéressante se penche aussi sur le phénomène des « villes interculturelles » qui seraient distinctes des autres villes, notamment pour l'accent qui y est mis sur les interactions entre les groupes (Wood et Landry 2008 ; White 2018a). De plus, on voit émerger dans plusieurs pays une reconnaissance du potentiel de la « gouvernance de proximité » (Larouche-LeBlanc 2018) puisque les rôles et responsabilités des municipalités sont en mutation. Ces changements au niveau de la gouvernance impliquent un certain degré de transformation institutionnelle, que ce soit au niveau des structures municipales (Massana 2018) ou en matière des relations externes.

Or, les villes ne sont pas toutes sur le même pied d'égalité quand vient le temps de comparer les actions et les structures. Des disparités existent à plusieurs niveaux (ressources financières, ressources humaines, diversité dans la population, etc.). Ces disparités se retrouvent autant à l'échelle nationale qu'à l'échelle internationale. De plus en plus populaires, les réseaux internationaux de villes doivent ainsi tenir compte de ces différences et de l'importance du principe d'équité dans le travail de concertation entre les villes.

1.4 L'importance des réseaux de villes

Les transformations des municipalités en matière d'intégration et d'inclusion se manifestent à travers la tendance vers les réseaux de soutien et de concertation municipale. Les réseaux des villes se multiplient depuis les vingt dernières années, non seulement à l'échelle nationale (comme dans le cas des réseaux nationaux des cités interculturelles du Conseil de l'Europe), mais aussi à l'échelle internationale (AIMF, Observatoire du Vivre ensemble, Cités interculturelles, EuroCities, etc.). Une recension récente de la participation des villes aux réseaux municipaux à l'échelle internationale a identifié pas moins de 36 réseaux qui portent uniquement sur la migration (Ville de Montréal 2017). Avec cette multiplication des réseaux de villes, il y a une diversité de pratiques et de paradigmes à la disposition des villes participantes. Chaque réseau développe différents outils pour promouvoir et évaluer la gestion de la diversité et chaque réseau évolue à partir d'une idéologie ou d'un champ de pratiques particulier. L'adhésion aux réseaux représente un levier important, surtout pour les moyennes et petites villes, et la concertation entre les villes peut avoir un impact sur la gestion de la diversité à l'échelle régionale ou nationale (Schiller 2016).

2. Qu'est-ce que c'est le Vivre ensemble ?

Un survol de la littérature scientifique autour de la notion du Vivre ensemble permet de constater la difficulté à circonscrire cette notion de manière précise. Cela dit, des études récentes en sciences sociales et humaines permettent de faire des liens entre le Vivre ensemble et les principes de la pensée pluraliste (White 2017). Du point de vue anthropologique, l'intérêt pour le Vivre ensemble naît du constat de la pluralité de formes de vie et de conceptions de l'univers qui se retrouvent au sein d'une même société. L'anthropologie est souvent citée comme discipline pionnière au regard de la question de la diversité humaine (Saillant 2015 ; White 2017), un sujet qui, de nos jours, dépasse largement les frontières disciplinaires.

Si certains chercheurs ont posé un regard sociologique sur le Vivre ensemble, d'autres se sont davantage penchés sur les aspects normatifs de la question, notamment en sciences politiques, en droit et en philosophie. Pour les chercheurs dans ces domaines, il y a une obligation morale et juridique de donner des réponses aux dynamiques sociales qui interfèrent avec la capacité de vivre ensemble dans des contextes de diversité grandissante (Schreiber et Foblets 2013). Les États et les différents paliers de gouvernement doivent garantir les conditions favorables au Vivre ensemble (Rocher 2017), mais les citoyens (Gagné et Neveu 2009 ; Lamoureux 2001 ; Mintzberg 2003) et les acteurs économiques (Helly 1999 ; Sen 2009) ont également la

responsabilité d'y contribuer. On peut remarquer la difficulté à définir le Vivre ensemble dans le milieu de la recherche académique. Pour les raisons évoquées précédemment, la signification et le déploiement du Vivre ensemble varient beaucoup d'un contexte à un autre et il est toujours à risque de se faire instrumentaliser par le politique (Duhamel et Estivalèzes 2013 ; Hall 2013 ; Saillant 2015). Force est de constater qu'il n'y a pas de consensus dans les différents milieux académiques autour de la définition du Vivre ensemble.

Comme dans les milieux académiques, il n'y a pas une définition commune du Vivre ensemble au sein des organisations internationales. Plusieurs organisations internationales ont proposé des définitions du concept, notamment le Conseil de l'Europe et l'AIMF, mais ces formulations font ressortir différents aspects du Vivre ensemble selon le contexte et le mandat de l'organisation (dans l'annexe de ce rapport se trouve une fiche synthèse qui résume ces différentes formulations). L'analyse des déclarations des organisations internationales permet de situer l'émergence de cette notion dans un moment de l'histoire assez précis, soit celui de la fin de la 2e Guerre mondiale et des premiers pas vers l'édification d'une « nouvelle Société des Nations ». La notion de Vivre ensemble émerge dans le contexte de la reconstruction de l'Europe qui visait le rétablissement de la paix et la réconciliation entre les nations. Dans le langage des organisations internationales, deux autres notions sont mobilisées pour parler du Vivre ensemble : la sécurité et l'inclusion. La sécurité apparaît comme une mesure de prévention; condition *sine qua non* pour garantir la convivialité au sein des sociétés. L'inclusion est souvent exprimée par opposition à l'exclusion (CGLU 2007). Elle est conditionnelle à la garantie de l'égalité de droits et de ressources permettant aux citoyens de participer pleinement au développement économique, politique, social et culturel de la société.

Le fait que ce lien entre « paix » et « Vivre ensemble » soit explicitement repris par plusieurs des pays qui se trouvent dans des contextes de réconciliation nationale à la suite de conflits armés, peut faire penser que les notions de *conflit* et de *paix* seraient des éléments constitutifs du Vivre ensemble. Ce n'est pas par hasard que des textes des Nations Unies décrivent « la paix [comme] une expression du vivre-ensemble » (Nations Unies 2017). Dans plusieurs publications, la capacité du Vivre ensemble est exposée à partir d'un certain nombre de composantes liées à la réconciliation : la reconnaissance des différences, la non-violence, la lutte contre les exclusions, la recherche du consensus par l'écoute et le dialogue. De ce point de vue, la promotion d'une « culture de la paix » ne fait pas allusion uniquement à l'absence de guerre, mais également à la notion de bonne gouvernance à l'échelle mondiale. En 2017 a également été créée la Journée internationale du Vivre Ensemble en Paix (JIVEP) qui fut célébrée pour la première fois en 2018.

La ville, en tant que palier de gouvernement le plus proche des citoyens, occupe une place centrale dans la mise en œuvre du Vivre ensemble puisque c'est au niveau local que le Vivre ensemble s'est construit. Dans ce contexte, les élus municipaux deviennent des acteurs incontournables de l'action municipale pour la promotion de la cohésion sociale. Consciente de la responsabilité et du leadership des élus des grandes villes et métropoles, la Ville de Montréal a convoqué en juin 2015, un sommet des maires sur le Vivre ensemble. À l'issue de ce sommet, les maires des villes participantes ont adopté à l'unanimité la déclaration de Montréal. C'est aussi dans le cadre de ce sommet et tel quel prévu dans la déclaration, que l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble a été créé. Cette instance intermunicipale est issue de

l'engagement des maires de 23 villes sur la scène internationale qui se sont réunis lors du Sommet international des maires sur le Vivre ensemble tenu à Montréal en juin 2015 :

L'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble est une première au sein des gouvernements locaux. Son fonctionnement repose sur l'effort collaboratif des villes et des universités afin de documenter les meilleures pratiques en matière de gestion de la diversité et de produire des études de cas et des analyses originales.

Dans le cadre de ses travaux, l'Observatoire s'est doté d'une définition du Vivre ensemble articulée sur trois axes principaux : la reconnaissance de la diversité sociale et culturelle, la recherche de la cohésion sociale et la garantie de milieux urbains sécuritaires et inclusifs : « Le vivre ensemble fait référence aux défis et aux initiatives en lien avec la gestion de la diversité sociale et culturelle, la cohésion sociale et la sécurité quotidienne en milieu urbain » (Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble 2018. Présentation inédite.)

Les réseaux internationaux de villes comme l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble et l'Association internationale des maires francophones ont la capacité de mobiliser un grand nombre de villes qui voient le potentiel de la notion du Vivre ensemble dans la promotion des pratiques inclusives. Ces réseaux ont accès à une diversité de pratiques et nous savons que la concertation entre les villes à l'échelle internationale devient de plus en plus une source d'intérêt et d'innovation à l'échelle locale. Il existe un nombre important de réseaux internationaux de villes qui utilisent des notions complémentaires au Vivre ensemble (Conseil de l'Europe, EuroCities, Welcoming America, et bien d'autres), mais ces réseaux travaillent à partir de différentes bases conceptuelles et mobilisent d'autres cadres de référence. Que ce soit *dans* les villes (c'est-à-dire dans les différents espaces et milieux de vie) ou *par* les villes (à travers les politiques et programmes qui visent la participation citoyenne et l'inclusion sociale), la notion du Vivre ensemble est, quelque part, indissociable de l'histoire des villes, mais aussi de leur avenir.

3. Cadre théorique et méthodologie

La question du vivre en société a toujours occupé l'esprit humain. Les plus grands philosophes se sont penchés sur cette question sous plusieurs angles et plusieurs points de vue. De nos jours, à l'ère de la super-diversité (Nowicka et Vertovec 2014), il n'est plus simplement question de vivre en société, mais de vivre dans des sociétés qui sont caractérisées par une présence grandissante de la diversité dans toutes ses formes : comment peut-on vivre ensemble malgré toutes les différences qui nous séparent? Si la question du Vivre ensemble n'est pas tout à fait nouvelle, elle se pose dans de nouveaux contextes et dans des situations inédites. Le Vivre ensemble émerge d'abord d'une série de réflexions sur la difficulté de garantir l'harmonie sociale dans les sociétés contemporaines, mais, de plus en plus, ce « concept valise » est mobilisé pour des besoins institutionnels à l'échelle internationale, nationale et de façon très intéressante, à l'échelle municipale. Comme nous allons voir, la notion du Vivre ensemble a une importance particulière dans l'univers francophone.

3.2 Cadre conceptuel de l'étude

Deux cadres ont été utilisés dans l'élaboration des outils pour l'analyse des données dans cette étude. Le premier s'inspire de l'approche systémique de l'École de Palo Alto (notamment les travaux pionniers de l'anthropologie sociale de Gregory Bateson). Le deuxième se penche sur les différentes formes de pensée pluraliste pour expliquer des éléments de variation entre le contenu et la gouvernance de l'action municipale en matière du Vivre ensemble.

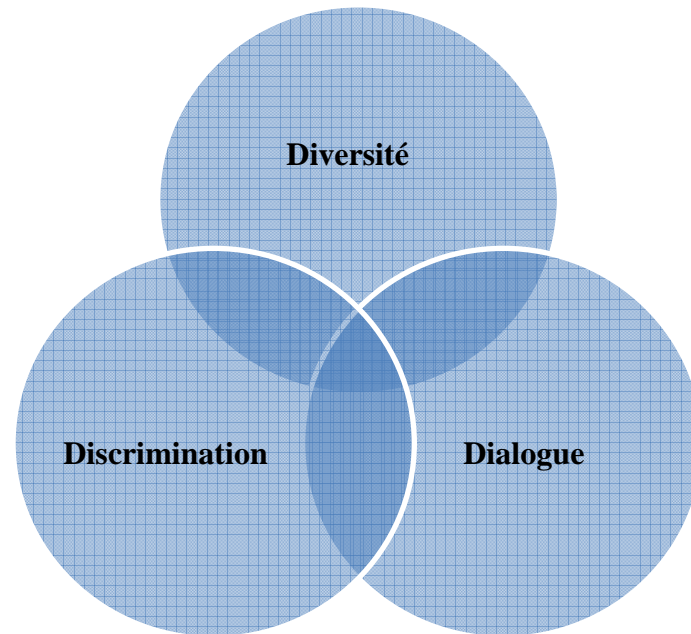
3.2.1 L'approche systémique

Par « système », on entend l'ensemble de structures et de codes qui sont partagés par différents acteurs, sans que ce « savoir du groupe » soit distribué de façon uniforme ou consciente. Les théories systémiques permettent de comprendre les interactions entre les différentes échelles des systèmes (quartier, arrondissement, ville, région, pays, etc.) pour comprendre l'aspect dynamique de l'action sociale. D'un point de vue systémique, chaque ville est un univers en soi, mais on doit toujours tenir compte des similitudes et des différences avec les autres villes. L'analyse multi-niveau (qui s'inspire des méthodologies systémiques, voir Zapata et al. 2017) tient compte de la spécificité locale et permet de comprendre les dynamiques sociales de plusieurs points de vue. Par exemple, certaines villes ont des liens et des rapports immédiats avec le gouvernement national (par exemple Lisbonne) tandis que d'autres regardent l'échelle provinciale ou régionale dans l'élaboration des politiques et programmes (par exemple pour les villes de Montréal et Québec). Évidemment la configuration nationale a un impact sur les différents niveaux subnationaux, notamment l'échelle municipale, mais l'échelle municipale peut aussi avoir un impact sur les ordres supérieurs de gouvernement (White 2018b).

3.2.2 La pensée pluraliste

Toutes les sociétés sont plurielles, mais l'expérience de cette pluralité varie d'une société à une autre, notamment dans la façon de mettre en pratique le pluralisme comme philosophie politique ou morale. Ceci veut dire que lorsqu'on parle du pluralisme, il faut d'abord distinguer la réalité plurielle de toutes les sociétés (et surtout les villes) et la pensée pluraliste, c'est-à-dire l'ensemble de principes qui visent à reconnaître et protéger la diversité dans toutes ses formes (White 2017). Le pluralisme est une philosophie qui est acquise dans la plupart des pays démocratiques, mais il doit être constamment réaffirmé, surtout dans la période actuelle avec la montée de la pensée populiste et les mouvements d'extrême droite à l'échelle de la planète. La pensée pluraliste est complexe et varie non seulement d'un pays à un autre, mais aussi à travers le temps. En général, cette pensée se décline en trois différentes tendances ou *courants* : 1) la reconnaissance de la **diversité** pour protéger les droits des groupes et communautés spécifiques ; 2) la lutte contre la **discrimination** sous toutes ses formes pour garantir l'égalité des chances ; 3) la réduction des écarts de communication pour faciliter le rapprochement par le **dialogue**. Les trois courants de la pensée pluraliste ne sont pas mutuellement exclusifs et des personnes et des organisations mobilisent les différents courants selon les besoins de chaque contexte et de chaque situation.

Ce schéma illustre le fait qu'il existe des frontières entre les différents courants, mais aussi des intersections et des possibilités de complémentarité :



Les courants de la pensée pluraliste selon le modèle « 3D » de White (2017)

3.3 Méthodologie

Cette étude a comme objectif principal d'approfondir la compréhension et la mobilisation du concept du Vivre ensemble dans les villes de la Francophonie. Il s'agit principalement d'une analyse des politiques et programmes et non pas des pratiques des acteurs municipaux sur le terrain. Ceci signifie que notre analyse se penche sur le contenu des politiques et des programmes et non pas sur l'impact de ces derniers. Afin de mieux circonscrire le Vivre ensemble dans la réalité de la vie municipale, nous avons porté notre attention sur la vision de chaque ville et les moyens qui ont été déployés pour réaliser cette vision. Cela dit, il est important d'insister sur le fait que cette étude visait à dégager certaines tendances entre les villes et non pas à faire une étude approfondie de chaque ville, ce qui aurait exigé un autre dispositif de recherche et des ressources additionnelles. Pour mener à terme cette étude, nous avons travaillé en trois étapes pour faire une première analyse de l'action municipale en matière du Vivre ensemble : 1) collecte des données; 2) portraits individuels des villes; 3) analyse comparative des villes.

La collecte des données s'est effectuée à partir de la documentation que l'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble a mise à notre disposition ainsi que de la

documentation obtenue avec l'aide des personnes-ressources désignées dans les villes qui ont participé à l'étude. Ensuite, les personnes-ressources furent contactées à nouveau avec des précisions sur les documents à fournir. Voici les différents types de documentation demandés :

- Documentation sur la structure de la ville (organigramme) pour situer les actions dans les différents services ou départements de l'appareil municipal;
- Documentation sur les politiques et programmes, incluant les éléments suivants : lois, déclarations, cadres de référence, plans d'action, chartes, programmes, projets, guides, etc.

La majorité des villes ont transmis des documents d'ordre public. Plusieurs villes ont transmis des documents internes, mais ces documents n'ont pas été utilisés dans l'analyse. Dans certains cas, nous avons effectué une recherche sur le web afin de récolter des documents complémentaires. Avec les documents obtenus, nous avons utilisé une grille d'analyse de contenu par mots-clés. À partir de la documentation de chaque ville, des mots-clés ont été identifiés à quatre niveaux de l'action municipale : les principes, les objectifs, les moyens et la vision de la ville sur le Vivre ensemble. Voici un exemple de ces catégories d'analyse à partir d'un exemple de ville fictive :

ANALYSE DE L'ACTION MUNICIPALE : VILLE EXEMPLE

	Principes	Objectifs	Moyens	Énoncé de vision
Document 1 : Politique de diversité	Solidarité, tolérance	Stimuler le sentiment d'appartenance, favoriser l'équité	Soutenir les initiatives visant les interactions positives	Transversalité : consolidation et développement d'actions spécifiques en faveur des publics migrants
Document 2 : Plan d'action	Acceptation de la différence, cohabitation enrichissante	Fournir les meilleurs services possible à l'ensemble de ses citoyens	Organisation d'activités sportives avec les jeunes des communautés culturelles	La prévention et la lutte contre les discriminations apparaissent comme un des enjeux majeurs des politiques publiques pour contribuer à la cohésion sociale et à l'égalité.
Document 3 : Rapport d'activités	Promotion de l'inclusion, sécurité, transversalité	Lutter contre les nuisances au quotidien, améliorer plus largement la cohésion sociale	Festival interculturel, politique de diversité culturelle	Culture de paix et de coexistence en tant que solution pacifique au règlement des conflits

À partir de cette première analyse, il est devenu possible de dresser un portrait global de chaque ville en matière des politiques et programmes du Vivre ensemble. Les portraits permettent de dégager des tendances qui pourraient être utiles à des fins de comparaison et de collaboration technique entre les villes qui participent à l'étude. Chaque portrait individuel comprend plusieurs éléments : profil démographique, contexte organisationnel, principes opératoires, moyens de déploiement, et l'expression du Vivre ensemble. *Pour consulter les portraits des différentes villes ayant participé à l'étude, voir en annexe.*

Lors de la deuxième phase d'analyse, nous avons effectué une analyse comparative des villes participantes à l'étude. En reprenant les actions des villes recensées dans les portraits des villes (la catégorie des « moyens »), nous avons pu identifier une typologie de l'action municipale en matière de Vivre ensemble. Pour ce qui est de l'analyse des courants pluralistes, nous nous sommes inspirés du modèle « 3D » de White (2017). Suivant les résultats préliminaires de cette analyse, il a été décidé de rajouter une quatrième catégorie à l'analyse : l'approche citoyenne. Pour chaque ville participante, un tableau analysant les courants pluralistes a été réalisé et des pourcentages ont été calculés pour chacune des catégories (diversité, discrimination, dialogue, citoyen, etc.). À la suite de la création des tableaux individuels par ville, les pourcentages de chacune des villes furent rassemblés dans un même tableau afin de les comparer entre elles. Un certain nombre de limites méthodologiques ont été identifiées, notamment la nature comparative de l'étude et la représentativité dans le choix des actions.

4. Résultats

Avant de présenter les résultats de recherche, il est important de rappeler que l'objectif de cette étude était de dégager certaines tendances à partir d'une analyse comparative entre un nombre limité de villes et non pas de réaliser des analyses détaillées sur les spécificités des villes. La comparaison des politiques et des pratiques à l'échelle municipale dans des contextes aussi variés exige l'utilisation d'outils spécialisés. Dans les résultats qui seront présentés ici, nous avons choisi quatre angles pour aborder les données générées dans le cadre de cette étude : 1) le Vivre ensemble au sein de l'appareil municipal ; 2) les différentes catégories d'action municipale en matière du Vivre ensemble ; 3) le contenu des politiques et programmes en matière du Vivre ensemble ; et 4) la mise en œuvre du Vivre ensemble.

4.1 Le Vivre ensemble dans l'appareil municipal

Le Vivre ensemble est situé de façon différente dans chaque ville et cette configuration peut avoir un impact sur les façons dont il se décline à travers les différents services de la ville. Voici un aperçu de la configuration du Vivre ensemble au sein de différentes structures municipales :

Le Vivre ensemble au sein de l'appareil municipal

<i>Douala</i>	Le Vivre ensemble à Douala est principalement lié à la division de la Communication, de la Coopération décentralisée et des Relations publiques qui est dans le service de la Coopération décentralisée. Cependant, plusieurs initiatives proviennent d'autres services comme celui du Développement urbain de l'information géographique, adressage et cadastre dans lequel les architectes et les urbanistes de la ville s'efforcent à rendre les espaces communs inclusifs.
<i>Genève</i>	Le Vivre ensemble à Genève est majoritairement pris en charge par le service social du département de la cohésion sociale et de la solidarité. Ce département, qui est responsable de la Politique de la Diversité de la Ville est divisé en six services soit : le service de la petite enfance, le service des écoles et institutions pour l'enfance, le service des pompes funèbres, cimetières et crématoires, le service social, le service de la jeunesse et le service de l'état civil.
<i>Montréal</i>	Historiquement les actions qui font la promotion du Vivre ensemble relèvent du Service de la diversité sociale et des sports. Plus récemment, ce service collabore avec le Bureau d'intégration des nouveaux arrivants à Montréal, créé en 2016, qui soutient des actions pour favoriser l'inclusion et l'intégration des nouveaux arrivants. L'Observatoire international des maires sur le Vivre ensemble, au sein du Bureau des relations internationales joue un rôle important, parmi d'autres actions, en matière de diplomatie urbaine sur ce thème.
<i>Namur</i>	Le Vivre ensemble à Namur est considéré, en partie, sous l'angle de la cohésion sociale. Le service de la Cohésion sociale se situe à l'intérieur du département des Affaires civiles et sociales. Ce service est composé de différentes cellules : la cellule égalité des chances, la cellule prévention et sécurité, la cellule solidarité et la cellule vie de quartier.
<i>Ouagadougou</i>	Le Vivre ensemble à Ouagadougou est relié à la direction de l'action sociale qui fait partie de la direction générale des services sociaux. Se trouve aussi la direction générale des services administratifs dans laquelle se situe la direction de la jeunesse, des associations et des initiatives citoyennes. Cette direction est aussi mobilisée dans les questions de Vivre ensemble.
<i>Québec</i>	La Ville de Québec a créé un nouveau modèle en faisant des efforts pour opérationnaliser le Vivre ensemble au sein même de l'administration municipale. Le Vivre ensemble est une composante de la sécurité urbaine et relève de la directrice générale adjointe. Parallèlement, la Ville de Québec a des employés attitrés aux différents volets du développement social dans le service des loisirs, des sports et de la vie communautaire
<i>Rabat</i>	La Ville de Rabat inscrit ses actions sur le Vivre ensemble dans son service social qui se situe dans la division des affaires sociales, culturelles et sportives, ainsi que dans la division de la coopération internationale qui contient les services de la coopération bilatérale, le service de la coopération multilatérale et le service de la coordination et des projets.
<i>Strasbourg</i>	Le Vivre ensemble à Strasbourg est essentiellement compris dans la direction générale des services sous la délégation de la cohésion sociale et du développement éducatif et culturel. Trois missions composent cette délégation soit la mission patrimoine UNESCO, la mission prévention de la radicalisation violente et la mission droits des femmes et égalité de genre.

4.2 Les catégories de l'action municipale en matière du Vivre ensemble

En réalisant la recension des moyens par les villes, nous avons développé une typologie d'action municipale en matière de Vivre ensemble et nous avons pu classer toutes les actions des villes en fonction de cette typologie. Cette typologie montre des ressemblances avec la typologie utilisée par l'Observatoire du Vivre ensemble¹. Le tableau récapitulatif ci-dessous présente le nombre absolu et le pourcentage d'actions municipales par catégorie. Il explique aussi le pourcentage de villes qui ont mis en place des moyens selon les catégories déterminées. Ainsi, à titre d'exemple, 14,66% de la totalité des moyens recensés sont reliés à des programmes de soutien aux groupes spécifiques (17 actions sur un total de 116). De ces 17 moyens, 80% des villes à l'étude avaient employé un ou plusieurs moyens dans cette catégorie.

Typologie de l'action municipale en matière du Vivre ensemble

Catégorie	Nombre de Moyens	% de moyens	% de villes avec des moyens
Campagnes de sensibilisation	9	7,76 %	40%
Politiques ou déclarations	10	8,62 %	70%
Cadre de référence	2	1,72 %	20%
Plans d'action	3	2,58 %	30%
Création d'instances municipales	9	7,76 %	60%
Mécanismes de concertation	8	6,90 %	80%
Mécanismes de consultation	8	6,90 %	40%
Mécanismes de médiation	3	2,58 %	10%
Programmes de formation	12	10,34 %	40%
Études et diagnostic	3	2,58 %	30%
Programmes de soutien aux groupes spécifiques	17	14,66 %	80%
Activités de rapprochement	12	10,34 %	50%
Renforcement de la culture citoyenne	18	15,52 %	70%
Outils d'évaluation	1	0,86 %	10%
Sorties ou déclaration d'élus	1	0,86 %	10%

¹ L'Observatoire a divisé les différentes initiatives des villes membres selon ces catégories : 1) initiatives sur le terrain, 2) initiatives d'organismes, 3) politique, 4) outils.

Il est intéressant de constater que certaines actions sont plus récurrentes que d'autres, par exemple les programmes de formations, les activités visant le renforcement de la participation citoyenne ou encore les campagnes de sensibilisation. D'autres actions paraissent en nombre plutôt restreint telles que les plans d'action ou encore les cadres de référence. Si la recherche actuelle ne permet pas de déterminer la cause de telles disparités, certaines pistes de réflexion peuvent être avancées.

- L'analyse des courants pluralistes avait déjà fait ressortir une forte tendance des villes envers l'approche citoyenne. Il n'est donc pas étonnant de constater ici que 7 des 10 villes étudiées ont des **moyens favorisant le renforcement de la culture citoyenne** et que cette catégorie représente la plus grande partie des moyens totaux (18 moyens sur 116 totaux, représentant au total 15,52%). Parmi ses moyens se trouvent notamment des comités de citoyens, la création de partenariat avec des organisations et associations citoyennes ou encore le développement de programmes de volontariat.
- La grande majorité des villes a mis en place des **programmes pour des groupes spécifiques** (8 sur 10). Ces groupes peuvent être les minorités visibles, les jeunes délinquants, les nouveaux arrivants, etc. Il apparaît que plusieurs villes se sentent à l'aise d'agir en faveur d'un groupe ciblé avec un défi d'intégration ou une problématique sociale importante. C'est ainsi qu'ont émergé des programmes d'appui aux familles en situation d'extrême pauvreté ou à l'égard des femmes violentées.
- Le très **petit nombre de plans d'action** pouvant être reliés au Vivre ensemble soumis lors de la collecte de données est quant à lui surprenant. Bien qu'une ville n'ait pas toujours besoin d'élaborer un plan d'action pour mettre en place des actions, ceux-ci sont bien souvent une preuve tangible de l'engagement du politique dans ces dossiers. La même remarque est applicable aux cadres de référence. L'absence d'un cadre de référence n'implique pas l'absence de pratiques institutionnalisées sur le sujet, mais l'expertise des fonctionnaires n'est pas à négliger et mériterait dans bien des cas d'être documentée dans un cadre de référence ou tout autre document interne.
- Nous avons repéré un seul cas de développement **d'outils d'évaluation**. La recherche en milieu municipal permet de conclure que plusieurs pratiques relevant de l'administratif ne sont souvent pas mises en valeur. La concertation et le développement de partenariat effectué par les fonctionnaires municipaux en sont un exemple. Il serait intéressant, avec une recherche de terrain, de valider si l'on voit le même phénomène avec les outils d'évaluation de programmes et d'actions ou du côté des élus. Étant donnée la nature du travail des élus, il se peut que ceux-ci ne voient pas la pertinence de présenter ces actions (tournée du maire dans des écoles, représentation lors d'événements à caractère interculturel, etc.) en tant qu'actions municipales formelles.

4.3 Les politiques et programmes du Vivre ensemble

Nous avons utilisé le modèle « 3D » (White 2017) pour faire l'analyse comparative des politiques et programmes en matière du Vivre ensemble pour les villes qui ont participé à l'étude. Dans l'utilisation de cette grille d'analyse, il est important de rappeler que les individus et les institutions peuvent avoir une tendance plus marquée vers l'un ou l'autre des trois courants et que l'utilisation d'un courant par rapport à un autre dépend de plusieurs éléments contextuels, notamment les objectifs et le mandat associés à l'action. À partir des analyses des principes et des objectifs répertoriés dans le cadre de cette étude, on constate que les stratégies des villes contiennent, à géométrie variable, des éléments de tous les trois courants pluralistes : la reconnaissance de la diversité, la lutte contre la discrimination, et le rapprochement par le dialogue.

4.3.1 Exemples des actions

Les trois courants se manifestent de manière différente dans chaque municipalité en fonction du contexte local ainsi que par rapport aux acteurs et services impliqués. Voici quelques exemples de projets, de programmes et de politiques entrepris par les villes en fonction des courants pluralistes :

Actions dans le courant « Diversité »

Dakar	Spectacle d'arts vivants (théâtre, chant, danse)
Douala	Soirée gastronomique annuelle dans chaque arrondissement : dégustation des mets traditionnels
Ouagadougou	Journées des communautés étrangères vivant à Ouagadougou : l'objectif est d'approfondir l'intégration et d'amener les peuples à se l'approprier
Rabat	Échange de bonnes pratiques en mettant l'accent sur l'avantage de la diversité
Genève	Projet « Genève, sa gueule » : le but du projet est de rendre visible et de reconnaître la réalité de la diversité à Genève par des photos et des récits de vie

Actions dans le courant « Discrimination »

Montréal	Table sur la diversité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations : table d'experts pour la mise en place d'actions visant à rendre la Ville de Montréal plus représentative et la diversité montréalaise
Genève	Semaine contre le racisme : valorisation, par différentes activités ponctuelles, de la diversité et de l'identité plurielle de la ville
Rabat	Instance de l'équité, de l'égalité des chances et de l'approche genre : particularité qui vise l'intégration des migrants et leur participation
Québec	Projet IMPAC : adapter le tribunal pour les personnes aux prises avec des problèmes de santé mentale et apporter des solutions durables pour prévenir la récidive et la remise en action
Strasbourg	Mission sur la prévention de la radicalisation violente au sein de la Ville.

Actions dans le courant « Dialogue »

Montréal	Programme « Agent de liaison dans les bibliothèques publiques de Montréal » : vise à rejoindre les non-usagers des bibliothèques, dont les nouveaux arrivants et les personnes vulnérables isolées.
Douala	Caravane de sensibilisation « Paix au village » : faire la promotion du dialogue social, la recherche constante de la paix dans les activités quotidiennes et la promotion de la cohésion sociale.
Namur	Ateliers bien vivre ensemble : actions de prévention auprès de publics cibles sur des sujets spécifiques.
Tunis	Cycle de projections-débats : programme de films dans le cadre du cinéma-club intitulé « vivre-ensemble » à l'Institut français.
Dakar	Guichet de médiation communautaire : permet aux citoyens de se réapproprier le pouvoir de régler les litiges, de créer de nouvelles solidarités.

Actions dans le courant « Citoyen »

Strasbourg	Conseil de résident-es étrangers de Strasbourg (CRE) : instance de débat qui associe des habitants-es et des associations avec pour objectif une ville plus égalitaire.
Ouagadougou	Renforcement du mouvement communautaire : encourager la mise en place des comités de développement des quartiers et des secteurs.
Namur	Comité d'habitants : permettre aux habitants de prendre part à la gestion de leur quartier ainsi que favoriser les liens sociaux au sein du quartier.
Tunis	Projet sauvegarde du patrimoine culturel et historique : initiatives qui lient la cohabitation à des projets d'urbanisme et de revitalisation des quartiers.
Québec	Centre multifonctionnel des Roses : il s'agit d'un édifice multifonctionnel logeant à la fois un centre communautaire et cinquante-quatre logements communautaires, où les familles avec enfants ont accès à proximité à différents services communautaires.

4.3.2. Analyse comparative

L'analyse comparative des courants pluralistes permet de faire plusieurs constats par rapport aux tendances dans le contenu des politiques et programmes des villes qui ont participé à l'étude.

- Premièrement, comme nous avons remarqué pour d'autres milieux de pratique, les municipalités donnent rarement une définition explicite du Vivre ensemble, même dans les cas où il s'agit d'un aspect important dans l'élaboration des politiques et programmes.
- Deuxièmement, dans la majorité des villes à l'étude, il y a reconnaissance que le Vivre ensemble concerne l'ensemble de la population (autant les personnes nées à l'étranger que celles issues de la société d'accueil) ainsi que les différentes formes de diversité (ethnicité, race, religion, langue, genre, statut socio-économique, etc.).

Afin d'évaluer le poids relatif des courants pluralistes à travers l'ensemble des politiques et programmes, nous avons fait une compilation des analyses des différentes villes :

Politiques et programmes du Vivre ensemble

	<i>Diversité</i>	<i>Discrimination</i>	<i>Dialogue</i>	<i>Citoyen</i>
Principes	16.2%	20.3%	31.7%	26.6%
Objectifs	9.9%	22.2%	28.8%	37.2%
Moyens	21.4%	24.5%	28.4%	29.6%

- Cette analyse permet de constater qu'il y a une très forte présence des courants « dialogue » et du courant « citoyen » dans les villes ayant participé à l'étude. La présence du courant citoyen n'est pas rare dans les municipalités, en partie à cause de l'importance des cadres civiques dans la gouvernance de proximité.
- La forte présence du courant « dialogue », par contre, est plutôt rare dans les municipalités et cet aspect peut s'expliquer par le fait que les villes ayant participé à l'étude s'inscrivent a priori dans les principes du Vivre ensemble, un modèle qui insiste fortement sur les mesures de rapprochement entre les différentes communautés qui occupent le territoire.
- Le courant « discrimination » est moins bien représenté à travers les différentes actions municipales (certains des principes de ce courant sont couverts par le courant « citoyen », notamment l'importance des droits et le principe de l'égalité des chances). Ceci pourrait s'expliquer par le fait que les acteurs municipaux préfèrent travailler avec une approche positive plutôt que négative.
- Le courant « diversité » est faiblement représenté surtout en ce qui concerne les objectifs. D'ailleurs, le courant « diversité » est celui qui démontre le plus d'écart entre les catégories de l'axe vertical (principes, objectifs, moyens). On présume que les villes qui évoluent dans le contexte du multiculturalisme affichent un plus grand nombre de politiques et programmes dans le courant diversité (White 2017).
- La faible représentation du courant « diversité » a fait l'objet d'une discussion animée lors des travaux du Groupe technique. Des malaises ont été exprimés quant à l'idée de proposer des actions visant des groupes spécifiques. Les participants ont reconnu que le courant « diversité » est souvent implicite dans les politiques et programmes et que dans les pays de tradition républicaine, les institutions publiques n'ont pas l'habitude de différencier entre les citoyens par peur de créer la discrimination.

Bien que nous n'ayons pas fait une analyse systématique des différentes villes ayant participé à l'étude, plusieurs constats font ressortir des spécificités municipales ou régionales :

- L'équilibre entre les différents courants pluralistes ainsi qu'entre les courants pluralistes et le courant citoyen peut varier énormément d'une ville à une autre. Dans ce sens, certaines villes de cette étude démontrent un équilibre clair entre les quatre courants de la grille d'analyse et d'autres villes se distinguent plus particulièrement dans un courant ou un autre, mais n'affichent pas un équilibre dans l'ensemble des courants.
- Nous avons aussi constaté certaines spécificités régionales. Par exemple, les villes en Amérique du Nord ont plus d'expertise dans les programmes qui mobilisent le courant « discrimination », ou encore, dans certaines villes du Sud (notamment dans des pays avec une histoire de conflit ethnique) le Vivre ensemble est conçu en matière de réconciliation et prévention du conflit.
- Les tendances au sein des différentes villes suggèrent la possibilité d'affinités entre certaines villes à propos du contenu ou de la mise en œuvre du Vivre ensemble. Par exemple, nous avons remarqué que les villes qui ont une histoire de dynamiques biculturelles ou bilingues, dont Montréal ou Strasbourg, semblent avoir plus de facilité à atteindre un équilibre entre les courants dans la composition des politiques et programmes.

4.4 La mise en œuvre du Vivre ensemble

Les travaux du Groupe technique ont souligné le fait que l'action municipale sur le Vivre ensemble a une dimension forcément politique. Les préoccupations des citoyens interpellent directement les élus et les villes qui mettent ainsi en place des initiatives s'adressant directement à la population. Si l'analyse du contenu des politiques et programmes permet de voir des tendances concernant les principes de la pensée pluraliste, l'analyse de la mise en œuvre du Vivre ensemble met en lumière un certain nombre de principes à l'égard de la gouvernance.

- Premièrement, dans la plupart des villes étudiées, on constate une **conception transversale** du Vivre ensemble. Le Vivre ensemble n'est pas un enjeu isolé, mais plutôt quelque chose qui traverse l'ensemble des domaines d'action publique municipale. En ce sens, la coordination entre les différents services municipaux se présente dans la plupart des villes comme une stratégie pour renforcer le Vivre ensemble. Ces stratégies s'appliquent autant à l'interne des services centraux qu'au niveau des différents quartiers et arrondissements.
- Deuxièmement, l'analyse préliminaire des structures municipales dans cette étude démontre une forte tendance dans la **mobilisation de services municipaux** ainsi que de partenaires locaux de tout type (milieu associatif, organismes de la société civile, entreprises et acteurs universitaires) dans la stratégie des villes. Cette tendance démontre que les villes donnent beaucoup d'importance à la concertation comme mode de gouvernance dans la mise en œuvre du Vivre ensemble, non seulement avec les partenaires externes, mais aussi auprès des différents paliers de gouvernement.

- Étant donné que les villes sont appelées à jouer un rôle de plus en plus important dans la planification et la gestion du Vivre ensemble, nous voyons une forte tendance à insister sur l'importance du **leadership politique** dans ce domaine. Plusieurs villes de cette étude partagent la conviction que, pour assurer la pérennité des stratégies de gouvernance locale, il est nécessaire de compter sur un leadership politique qui valorise la contribution de la diversité en vue de faire des villes des milieux de vie prospères et sécuritaires.
- Plusieurs villes de cette étude ont insisté sur la **sécurité urbaine** comme garante du Vivre ensemble, non seulement l'établissement de rapports de confiance entre les citoyens et les forces de l'ordre (corps de police), mais aussi le sentiment de sécurité en général dans les différents milieux de vie. Pour cette raison, plusieurs villes comptent sur des stratégies telles que se doter d'un service de « police de proximité » basé sur l'éducation et la prévention plutôt que sur la répression et la coercition.
- Évidemment, ce leadership ne peut pas se faire à partir des perceptions. Afin de mieux répondre aux besoins spécifiques de chaque réalité municipale, les stratégies recensées dans cette étude tendent à s'appuyer sur des **données statistiques et des recherches** sur la réalité sociodémographique de la ville

5. Discussion

Pendant la première réunion de travail de la Commission permanente du Vivre ensemble à Genève (3-4 septembre 2018), les échanges furent riches et productifs. La rencontre a par ailleurs permis de renforcer la cohésion du Groupe technique. Le premier atelier organisé pendant cette réunion avait pour objectif de « développer un langage commun autour de la question du Vivre ensemble ». Les questions abordées pendant l'atelier visaient à mieux comprendre l'importance d'avoir une définition commune ainsi que d'identifier les documents-cadres à considérer et les mots et concepts-clés à retenir dans l'élaboration d'une définition opérationnelle. À l'issue de cet exercice, une proposition préliminaire de définition opérationnelle a été formulée par le groupe :

Le Vivre ensemble dans une ville est un processus dynamique que tous les acteurs mettent en place pour favoriser l'inclusion et le sentiment d'appartenance à différentes échelles. Faire la promotion du Vivre ensemble, c'est reconnaître toutes formes de diversité, lutter contre la discrimination et faciliter la cohabitation harmonieuse. Dans la mise en œuvre du Vivre ensemble, les différents acteurs du milieu travaillent en concertation pour faciliter l'émergence des valeurs communes qui contribuent à la cohésion sociale.

Cette proposition préliminaire est un premier pas vers une définition commune. Il a été décidé par l'ensemble des participants de présenter cette définition pour discussion parmi les membres de la Commission politique à Lille en novembre 2018.

5.1 Gouvernance et mobilisation du Vivre ensemble

Pendant la réunion du Groupe technique, une discussion très animée a eu lieu sur la place du Vivre ensemble au sein des institutions municipales. Plusieurs participants à la réunion ont remarqué que l'idée du Vivre ensemble comme approche transversale n'est pas nouvelle : « ...parce que la mission de chaque ville au départ, c'est le Vivre ensemble ». Il a été dit également que le Vivre ensemble « n'est pas incarné par une compétence, par un élu spécifique » puisqu'il devrait être porté par l'ensemble de l'appareil municipal et non seulement par certains individus, groupes d'intérêt ou secteurs.

Un consensus s'est dégagé autour de l'idée que le Vivre ensemble, comme philosophie ou vision municipale, devrait permettre d'aller au-delà de l'accueil ou de l'intégration des nouveaux arrivants. Les politiques du Vivre ensemble, quand elles sont bien encadrées, permettent d'identifier les angles morts des villes dans leur mission de garantir la cohésion sociale, autant en termes de contenu des programmes qu'au niveau de la gouvernance.

Dans la suite de cette discussion, les différents représentants autour de la table ont échangé sur les enjeux de la gouvernance qui sont au cœur des nouvelles politiques du Vivre ensemble :

- Qui assure le leadership pour le Vivre ensemble au sein de la ville ? Y a-t-il un organisme ou une unité de coordination ? Qui anime le Vivre ensemble au sein d'une ville au jour le jour ? Est-ce une politique pour l'ensemble de la ville ou appartient-elle à un secteur/service spécifique ?
- Est-ce qu'il y a un cadre commun ou partagé pour le Vivre ensemble ? Y a-t-il un récit ou une stratégie de communication qui pourrait être facilement repris par les élus et par les différents services ? Est-ce une telle stratégie a été développée par la ville même ou découle-t-elle d'un cadre donné par des paliers de gouvernement supérieurs ?
- Quels secteurs de l'action municipale sont mobilisés au nom des politiques du Vivre ensemble ? Quels sont les moyens de mobilisation à la disposition de la ville (à l'interne ou à l'externe) pour mettre en œuvre le Vivre ensemble ? Quel est le rôle du politique dans la mise en œuvre et l'encadrement du Vivre ensemble ?

L'analyse présentée dans cette étude peut répondre à certaines de ces questions, mais pas toutes. Par exemple, plusieurs participants ont remarqué que les principes du Vivre ensemble ne sont pas acquis par l'ensemble de la population. Quelles sont les stratégies pour faire du « *mainstreaming* » avec le Vivre ensemble et quel est le rôle des villes dans la sensibilisation et l'éducation des citoyens ? Si les travaux de la Commission ont soulevé des enjeux importants et clarifié les termes du débat, il y a plusieurs questions qui demeurent en suspens. Cette étude aura servi à mettre la table pour un sujet qui est au cœur des préoccupations et des possibilités pour les villes francophones dans les années à venir.

5.2 Pistes de réflexion pour l'avenir

- Le Vivre ensemble à l'échelle municipale est facilité par un positionnement clair au niveau politique et quant à l'engagement de ressources. Sans leadership politique, le Vivre ensemble ne pourra pas être porté par l'administration municipale et ne pourra pas être traduit dans des termes concrets afin d'être compris et soutenu par les citoyens.
- Pour que le Vivre ensemble soit porté par l'ensemble des acteurs, les villes peuvent se doter d'un cadre de référence qui donne des orientations claires autant pour les élus et les employés de la ville que pour les citoyens. Certaines villes contribuent au Vivre ensemble sans le nommer explicitement, mais la création d'un cadre de référence permet l'articulation d'un langage commun partagé.
- Les politiques et programmes du Vivre ensemble sont rendus possibles par une approche transversale dans l'action municipale. La meilleure manière d'assurer une approche transversale du Vivre ensemble est par la désignation d'une instance qui serait en mesure, non seulement de porter ce dossier, mais d'en faire la promotion active et l'évaluation sur le moyen et long terme (comité avisé, bureau de direction, service ou conseil, etc.).
- Le Vivre ensemble a besoin d'être suivi par un élu pour garantir qu'il demeure un sujet prioritaire dans le fonctionnement de l'institution. Il est souhaité de désigner un porteur du dossier du Vivre ensemble, à condition que ce dossier soit indépendant des clivages des partis politiques et des orientations idéologiques.
- Si globalement les villes ayant participé à cette étude mobilisent une variété d'approches et de courants pour réaliser le Vivre ensemble, le nombre d'actions sur la reconnaissance de la diversité et sur la lutte contre la discrimination pourrait être renforcé. Les villes qui n'ont pas d'équilibre entre les courants pourraient bénéficier des actions menées par d'autres villes de cette étude en vue de renforcer leurs répertoires d'actions.
- Étant donné les différents niveaux d'expérience par rapport au Vivre ensemble, et vu la complexité du dossier, les participants à l'étude ont insisté sur l'importance de développer des outils de références ou des guides sur les différentes thématiques et les enjeux du Vivre ensemble pour faciliter la communication auprès des citoyens et des médias.
- Pour déterminer si l'investissement des ressources humaines et financières dans les politiques et programmes du Vivre ensemble est légitime, les villes se sont exprimées en faveur de l'idée de se doter d'outils d'évaluation qui permettent de mesurer (avant et après) l'impact de différentes initiatives et actions en la matière.